

ARRETE n° 2021 - 95
de composition de commission d'examen des vœux
procédure d'accès au premier cycle de l'enseignement supérieur
rentrée universitaire 2021-2022

La Présidente

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-3 et D. 612-1-13 ;

ARRÊTE

Article 1 : La composition de la commission d'examen des vœux « Parcoursup » pour l'année 2021-22, **portail 5 : Langages et communication**, est arrêtée comme suit :

En qualité de Présidente de la commission :

Odile LE GUERN: Responsable du portail 5, mention Sciences du langage

En qualité de membres de la commission :

Philippe WAHL: mention Lettres

Nicolas NAVARRO: mention Information et Communication

Dominique MANIEZ : mention Informatique

Nathalie ROSSI-GENSANE : mention Sciences du langage

Article 2 : La directrice générale des services de l'université est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché sur les panneaux d'information de l'université et publié sur le site intranet.

Fait à Lyon, le 13/04/2021

La Présidente de l'université Lumière Lyon2

Nathalie DOMPNIER

